

Conseil exécutif

Centième session

Rovinj (Croatie), 27-29 mai 2015

Point 13 de l'ordre du jour provisoire

CE/100/13

Madrid, 24 avril 2015

Original : anglais

Discussion thématique « L'innovation dans le tourisme : à la recherche de nouvelles pistes pour remédier à la saisonnalité »

I. Mise en perspective

1. Les variations saisonnières de la demande touristique, ou « saisonnalité », sont un phénomène commun à un grand nombre de destinations touristiques à travers le monde. La saisonnalité est due à la fois à des facteurs naturels, en particulier les régimes météorologiques, et à des facteurs institutionnels comme les fêtes religieuses, les jours fériés et les vacances scolaires. Dans le monde, la période allant de juin à septembre (et de décembre à février dans l'hémisphère sud) concentre 45 % de toutes les arrivées de touristes internationaux.

2. Outre qu'elle représente un défi économique majeur pour la rentabilité des entreprises touristiques et la création de richesse dans les destinations, la saisonnalité a également des répercussions environnementales et socioculturelles considérables, par exemple des points de vue de la gestion de la saturation, de l'utilisation des ressources naturelles, de l'emploi saisonnier ou de la pression sociale.

3. Vu l'impact et la complexité de la saisonnalité dans le tourisme, il est fondamental que les secteurs public et privé mettent en place des programmes innovants pour accroître les visites hors saison et pour favoriser la demande toute l'année durant.

4. Afin de promouvoir les démarches innovantes pour remédier à la saisonnalité, l'OMT, par l'intermédiaire de son programme des Membres affiliés, a mis au point un prototype en Uruguay (Punta del Este 365) visant à identifier des stratégies appropriées pour combattre la saisonnalité, notamment à l'aide de partenariats public-privé, et à permettre le développement de nouveaux produits en concertation avec d'autres secteurs comme l'agriculture et le sport.

II. Objectifs

5. À l'occasion de la centième session du Conseil exécutif de l'OMT, la discussion thématique a les objectifs suivants :

- a) Déterminer l'incidence de la saisonnalité en termes d'emploi, de viabilité économique, d'utilisation des infrastructures, d'effets sur l'environnement, etc.



- b) Échanger des informations sur les politiques innovantes qui existent à l'échelon national pour combattre la saisonnalité
- c) S'informer les uns les autres des meilleures pratiques en matière d'innovation au service du développement, du marketing et de la promotion des produits, des programmes d'incitations et des partenariats
- d) Définir de possibles domaines d'intervention pour le secrétariat et dans l'optique d'une coopération accrue entre les Membres de l'OMT sur ce sujet important.

III. Indications pour la discussion

6. Pour permettre un débat animé et fructueux, le secrétariat invite les délégations à faire part de leur expérience concernant la mise en place de solutions innovantes pour contrer la saisonnalité, en axant plus particulièrement leur intervention sur les domaines suivants :

- a) Les cadres de partenariat et les initiatives associant le secteur public et le secteur privé
- b) L'utilisation des nouvelles technologies dans les domaines du marketing et de la promotion et du développement de produits
- c) Les régimes d'incitations et les politiques nationales
- d) Le développement de nouveaux produits et de nouvelles expériences, notamment l'intégration de nouveaux services le long de la chaîne de valeur et la programmation des événements
- e) Les programmes visant à accroître la connectivité et la capacité de transport.

IV. Suites à donner par le Conseil exécutif

7. Le Conseil exécutif est invité à :
- a) Reconnaître que la saisonnalité est l'un des principaux défis à relever pour le développement durable du secteur du tourisme ;
 - b) Prendre note des initiatives menées par le secrétariat dans ce domaine, plus précisément du prototype Punta del Este ; et
 - c) Prier le Secrétaire général de poursuivre le travail sur la saisonnalité comme indiqué dans le programme de travail du secrétariat pour la période 2016-2017.